



DODO
DODO
SUR LE DOS... pour la vie

SUR LE VENTRE pour jouer



AUTRES PRÉCAUTIONS à prendre pour la sieste

LIEU – TEMPÉRATURE ET SÉCURITÉ

- Prévoir un endroit calme, bien aéré et sécuritaire pour la sieste.
- Prévoir un drap housse, un drap plat et une couverture par poupon ainsi que de la literie de rechange pour chacun.
- Garder les bébés au chaud, mais sans excès. On peut vérifier la température du corps d'un bébé en plaçant la main à l'arrière de son cou : il ne doit pas transpirer.



DODO SUR LE DOS... pour la vie
SUR LE VENTRE pour jouer

Québec 

MATÉRIEL – lits, berceaux et parcs

- S** S'assurer que tous les lits d'enfants et les parcs sont conformes aux normes adoptées en vertu de la Loi sur les produits dangereux. Les lits d'enfants fabriqués avant septembre 1986 ne sont pas conformes à la réglementation actuelle et ne doivent plus être utilisés.
- Pour la garde en installation de centre de la petite enfance ou en garderie, il faut disposer d'un lit par enfant, avec montants et barreaux, pour chaque enfant. On s'assurera que ces lits répondent aux exigences des règlements sur les centres de la petite enfance et sur les garderies ainsi qu'à celles du Règlement sur les lits d'enfants et berceaux.
 - Pour la garde en milieu familial, on peut utiliser des lits pour enfant, avec montants et barreaux, des berceaux ou des parcs pour enfants (conforme au Règlement sur les parcs pour enfants). Les lits sont préférables aux parcs car il est plus facile de trouver de la literie pour les matelas des lits, ce qui évite les risques que peut présenter une literie mal ajustée.

- Les lits d'eau sont à éviter, car l'enfant risque de s'étouffer.
- Que les lits, les parcs ou les berceaux soient neufs ou d'occasion, il est important de les inspecter régulièrement.
- Il faut s'assurer que le vinyle du rebord des parcs et des matelas n'est pas détérioré; un enfant pourrait en absorber de petits morceaux et s'étouffer.
- Ne pas ajouter de matelas au fond d'un parc, car un jeune enfant risquerait de rester coincé entre le matelas et les côtés du parc.
- S'assurer que les matelas ne sont ni trop mous ni détériorés : s'il s'y crée un espace ou un creux, un enfant risquerait de se coincer et pourrait suffoquer.
- S'assurer que le mécanisme des côtés du lit est bien enclenché lorsqu'on y dépose un enfant.
- Ne jamais laisser un enfant dans un parc si un des côtés n'est pas complètement relevé. S'assurer, quand on monte un parc, que les clenches sur les côtés sont bien fermées.

- Si un enfant peut sortir seul d'un lit d'enfant ou d'un parc ou s'il essaie de le faire, il y a risque de chute. Il ne faut donc plus utiliser ce matériel.
- Placer les lits loin des fenêtres, des cordons des rideaux ou des stores, des lampes, des prises et des rallonges électriques.

La hauteur doit être de plus de 66 cm



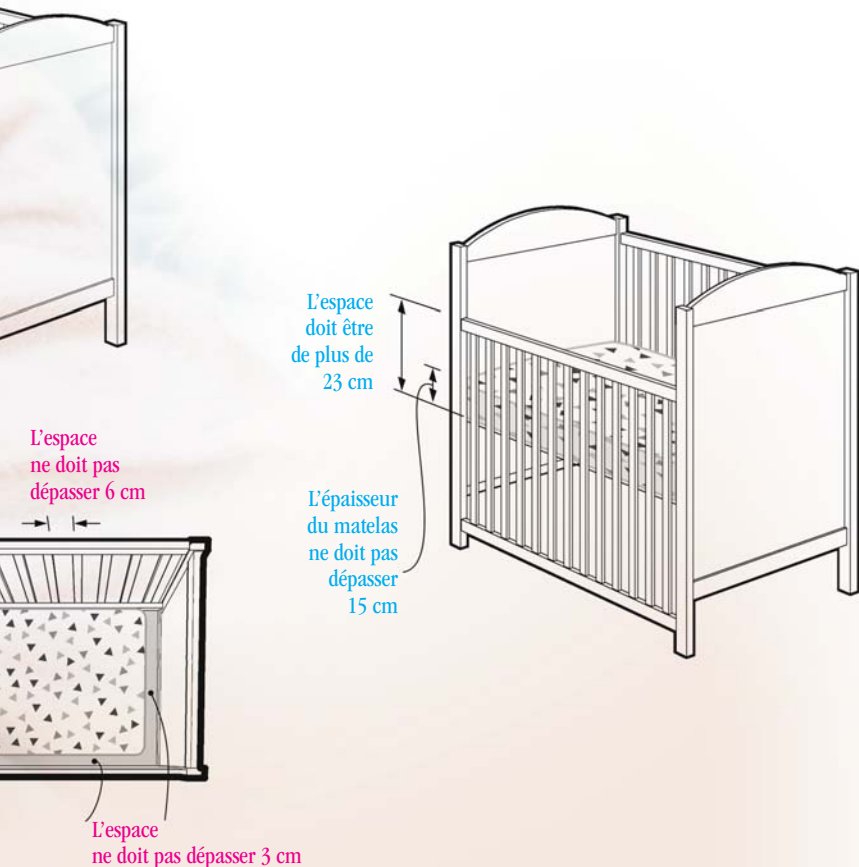
F-5141 (2007-10)



COUVERTURES et autres objets

- S'assurer que les coutures qui fixent les bordures de satin des couvertures sont solides.
- Ne jamais donner d'oreiller ou de coussin aux poupons avant l'âge de 18 mois.
- Ne jamais donner de biberon à un enfant dans son lit.
- N'utiliser que des sucettes faites d'une seule pièce et ne pas les accrocher au cou des enfants : ils risquent de s'étrangler avec le cordon.

- Pour la même raison, on évitera de laisser à un enfant un collier ou une chaîne au cou, ou tout autre bijou avec lequel il pourrait s'étouffer, comme une bague, un bracelet ou des boucles d'oreille.
- Ne jamais mettre de petits jouets dans le lit d'un enfant : il risque de s'étouffer.
- Éviter de mettre dans le lit d'un enfant des objets ou des jouets sur lesquels il peut grimper et risquer de tomber.
- Enlever les jouets tendus entre les montants d'un lit ou d'un parc dès que l'enfant commence à se soulever sur ses mains et ses genoux, afin d'éviter qu'il ne s'étrangle.
- Vérifier l'aspect sécuritaire des objets apportés de la maison avec lesquels les enfants dorment.
- Ne jamais permettre à un jeune enfant de dormir avec un jouet à piles, et ne pas le laisser s'amuser avec des piles miniaturisées (de montre, de calculatrice, d'appareil photo, de souliers de sport).



SURVEILLANCE



- P**our veiller à la sécurité des poupons, on se dotera d'un système d'interphone de qualité afin de pouvoir entendre ce qui se passe dans la salle de sieste lorsqu'on est dans la salle de jeu ou l'inverse.
- Pendant la sieste, vérifier régulièrement si tout va bien :
 - S'assurer que rien ne gêne la respiration des enfants et que rien ne peut constituer un risque d'étouffement : couverture, drap, etc.;
 - Corriger la position du poupon qui se serait tourné sur le ventre; le remettre sur le dos, les pieds vers l'extérieur.
 - Ne jamais attacher un enfant dans son lit. D'ailleurs, le Règlement sur les centres de la petite enfance et le Règlement sur les garderies l'interdisent.

Sources : La santé des enfants... en services de garde éducatifs

La sécurité des enfants... en services de garde éducatifs

Loi sur les produits dangereux : <http://lois.justice.gc.ca/fr/H-3/83203.html>

Les illustrations sont de Patrick Dea et une gracieuseté du Fonds commémoratif Andrew Lighter.



Famille et Aînés
Québec 